

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le 7 mai 2025 à 19 h 30, à la salle de l'Institut-Canadien sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2025-01

Adresse: 341, chemin des Patriotes

Zonage: Rd-4 Lot: 3 405 210

Cette demande consiste à permettre l'implantation d'un réservoir de gaz propane souterrain en cour avant et ce, pour un usage destiné à des fins résidentielles.

Cette dérogation concerne l'article 95 du règlement de zonage # 2011-11-008 et ses amendements de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 avril 2025.

Nathalie Clicke

Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 16 avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 avril 2025.

Nathalie Clicke

Greffière-trésorière